Boites d'alarmes d'incendie.

—

3 Douane et N. Front.
5 Canal et Decatur.
6 Douane et Royale.
7 Bienville et Decatur.
8 St-Louis et Royale.
12 Conti et Chartres.
13 Toulouse et Decatur.
14 Station de police du 2me precinct, 715 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
16 Decatur et Hôpital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Dauphine et Hôpital.
19 Royale et Ursulines.
21 212 Dauphine, Pompe No 7.
23 St-Louis et N. Remparts.
24 Canal et N. Remparts.
25 Canal et Tchoupitoulas.
26 Canal et Camp.
27 Natchez et Tchoupitoulas.
28 Poydras et Sud Peters.
31 Poydras et Magasins.
32 Gravier et Magasins.
34 Poydras et Camp.
35 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13.

36 Gravier et St-Charles.
37 Commun et Carondelet
38 Canal et Baronne.
41 Union et Dryades.
42 Poydras et Remparts
43 Girod et Remparts.
45 Magasins et Girod; Pompe No 5.
46 Lafayette et Delta.
47 Julie et Water.
48 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas.
51 St-Joseph et Sud Peters.
52 St-Joseph et Camp.
53 Julie et St-Charles.
54 Magasins, près Poeyfarré, Pompe No 6.
56 Calliope et S. Peters.
57 Calliope et Annonciation.
58 Erato et Constance.
61 Calliope et Camp.
62 Calliope et Carondelet.
63 St-Charles et Erato.
64 Ave. Howard et S. Remparts.
65 Calliope et Freret.
67 Julie et Liberté.
68 Lafayette et Sud. Remparts, Workhouse.
71 Ave. Tulane et S. Basin, Station de Police du 1er Precinct.
72 Ave. Tulane, près S. Liberté.
73 Ave. Tulane et S. Claiborne.
74 Poydras et S. Claiborne
75 Poydras, près Freret.
76 Lafayette et Miro
78 Palmyre et S. Roman.
81 Avenue Tulane et Dupré.
82 S. Broad et Palmyre.
83 Avenue Tulane et S. Tonti.
84 Erato et Magnolia.
85 Magnolia, entre Clio et Calliope.
86 Erato et et Franklin.
87 Terpsichore et Franklin.
91 Melpomène et Dryades; Pompe No 20.

92 Tete de la rue Thalie.
93 Hunter et Tchoupitoulas, Pompe No 1.
94 Henderson et Front.
95 Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 12.
96 Race et Annonciation.
97 Race et Magasins.
98 Terpsichore et Chippewa; 1me Station de Police.
122 Religieuse et Market.
123 Melpomène et Camp
124 St James et S. Peters.
125 Felicité et Chippewa.
126 Felicité, pres Orange.
127 St Marie et Tchoupitoulas
128 St André et Fulton.
131 Terpsichore et Carondelet.
132 St André et Magasins.
134 St Charles Avenue et Felicité.
135 St André et Dryades.
136 St André et Magnolia, Pompe No 21.
137 Jackson et Rousseau; N. O. et L. Co. No 1.
138 Jackson et Laurel; Pompe No 11
142 Jackson et Coliseé.
143 Annonciation et Soraparu.
145 Tchoupitoulas et Soraparu.
146 Jackson et Carondelet.
147 Jackson et Liberté.
148 Premiere et Constance.
152 Premi re, près St-Charles, Pompe Chimique No 2.
153 Première et Howard.
154 Dryades et Deuxième.
156 Deuxieme et Chestnut.
157 Troisième et Tchoupitoulas.
158 Quatrieme et Laurel.

162 Quatrième et Prytanée.
163 Quatrième et Dryades.
164 Avenue Washington et Chippewa.
165 Washington et Camp, Pompe No 23.
167 Washington et Magnolia.
168 Sixième et S. Remparts.
171 Pleasant et Annonciation.
172 Septième et Fulton.
173 Neuvième et Magasins.
174 Harmonie et Tchoupitoulas.
175 Huitième et Chestnut.
176 Harmonie et Prytanée.
182 Harmonie et Carondelet.
192 Bassin près Conti, H & L No 4.
193 Canal et Marais.
194 1304 St Pierre, Station de Police du 4me précinct.
195 Toulouse et Liberté.
213 Douane et N. Robertson.
214 St Louis et N. Villeré.
215 St Louis et N. Claiborne
216 St Louis et N. Prieur,
217 Bienville et N. Derbigny.
218 Bienville et N. Johnson.
221 Canal et N. Rocheblave.
224 Canal et N. Dupré
225 Canal et N. Broad.
226 Canal et N. Gendis.
227 Canal et N. Alexandre
231 Bienville et avenue N. Hagan
234 Douane et avenue Carrollton
235 Alexandre et Chemin N. Metairie.

245 Esplanade et N. Remparts.
246 Toulouse et Bourgogne
247 St Pierre et N. Claiborne; Pompe No. 21.
252 Dumaine et St. Claude; Pompe No 10.
253 Ursulines et Liberté
254 Esplanade et Liberté
256 Chemin du Bayou et N. Claiborne.
257 Ursuline et N. Prieur.
261 Ursulines et N. Broad,
263 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No. 3.
264 Ste-Anne et N. Miro
265 Dumaine et N. White.
271 Esplanade et N. Dupré
273 Esplanade et Pont du Bayou; Station de Chars.
274 Dumaine et avenue Hagan.
276 Esplanade et Bourbon.
281 Touro et Royale.
283 Bourbon et N. Remparts.
284 Champs-Elysées pres Dauphine;
343 Avenue Palmer et Freres.
351 St-Charles et avenue Henry Clay.
362 Hurst et Calhoun,
363 State et Pitt.
371 State et Camp.
372 Avenue Henry Clay et Chestnut.
412 Laurel et Avenue Henry Clay.
413 Tchoupitoulas et Webster.
414 Magasins et Webster.
415 Broadway et St Charles.
417 Broadway et Esther.
431 Cherokee et Ann.
432 Burdette et Macarty.
433 Cherokee et Hampson.
435 Short et St-Charles.
441 Burdette et Hampson.
442 Hampson et Dublin.
443 Avenue Carrollton et Burthe.
451 Burdette et Hickory
452 Leonidas et Burthe.
453 Calabrenne et Oak.
712 Dublin et Popar.
713 Jeannette et Joliet.
714 Eagle et Poplar.
715 M. V. R. R. et av. Carrollton.
457 Annonciation et avenue Napoléon
471 Berlin et Magasins 7me précinct Station de Police.
472 Marengo et Prytanée.
473 Milan et Saratoga.
481 Freret et avenue Napoléon.
482 Pitt et avenue Napoléon, Pompe No 11.
491 Colisée et Jena.
492 Cadiz et Tchoupitoulas.
512 Magasins et Valence.
513 Carondelet et Valence.
514 Valence et Saratoga.
516 Upperline et Prytanée; Station de Chars.
517 Laurel et Lyon.
518 Soniat et Tchoupitoulas.
521 Soniat et Magasins.
523 St-Charles et Dufossat.
524 Avenue Peters et S. Remparts
526 Avenue Peters et Prytanée.
527 Valmont et Chestnut.
531 Valmont et Laurel.
532 Tchoupitoulas et Octavie.
534 Laurel et avenue Nashville.
536 Magasins et Joseph.
541 Arabella et Perrier.
542 Avenue Nashville Coarles.

371 St-Ferdinand et St-Claude.
372 Marais et Lecrso.
374 St. Claude et Congrès.
381 Elmire et Bourgogne
387 Lamb et Bourgogne
391 Dauphine et Independance.
392 Dauphine et Mazant.
412 Chartres et Mazant.
413 Pologne et N. Remparts; Station de Chars.
415 Avenue Jourdan et Dauphine
416 Elfsardi et Dauphine.
417 Flood et N. Remparts
418 Flood et N. Peters.
421 Delery et N. Peters; Casernes des Etats-Unis.
423 Hancock et Dauphine.
426 Avenue Louisiane et Tchoupitoulas.
427 Avenue Louisiane et Magasins.
428 Avenue Louisiane et Prytanée.
432 Avenue Louisiane et S. Remparts.
432 Baronne et Constantinople.
435 Amelia et avenue St. Charles.
436 Camp et Foucher.
437 Peniston et Coliseé.
451 Aline et Laurel.
452 Austerlitz et Magasins.
453 Annonciation et Amelia.
461 Water et Peniston.
462 Constantinople et Tchoupitoulas.
512 Annette et Marais.
514 Lapeyrouse et Claiborne
515 N. Claiborne et St-Antoine.
516 N. Claiborne et Champs-Elysées
517 Français et Grant
518 Français et N. Broad; Stern's Factory.
521 Colombus et St-Claude.
524 Colombus et N. Roman.
525 Laharpe et Grande Route St Jean; station des chars.
526 Lapeyrouse et N. Galvez.
527 Chemin du Bayou et N. Dorgenois.
528 Entree aux Fair Grounds, Rue Sauvage.
541 Marigny et N. Peters.
542 Mandeville et Marais.
545 Avenue Lafayette et Chartres.
546 Avenue Lafayette et Urquhart; Station des Chars.
547 Avenue St-Roch et Villere, Pompe No 8.
551 Mandeville et Marais.
552 Espagne et N. Remparts.
554 Bourgogne et Marigny.
556 Presse et N. Peters; N. R. Railroad.
561 Clouet et Royale.
562 Louisa et Chartres.
564 Dauphine et Montégut.
566 Dauphine et Port, Pompe No 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Shérif, Mercredi, 25 Novembre 1903, d'une propriete de valeur améliorée du Premier District,

Portant le No 2437 rue Gravier, et formant le coin de la rue Rocheblave.

German American Homestead vs John William Naber.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 71,679.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le premier district de cette ville le MERCREDI 25 novembre 1903 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 10 dans l'ilet No 557, borné par les rues Rocheblave, Tonti, Gravier et l'Avenue Tulane anciennement la rue Commune, sur un croquis annexé à un acte passé pardevant W. L. Poole ancien notaire, le 23 avril 1867, une copie duquel croquis est annexé à un acte de vente passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 29 mars 1878, ledit lot formant le coin des rues Gravier et Rocheblave et mesurant d'après ledit croquis, trente pieds de face à la rue Gravier sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles et faisant face à la rue Rocheblave.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions —Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

N. R. Roberts et Horace M. Roberts avocats pour la plaignante.

24oct—24 30—nov 6 13 20 25

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John B. Donnally

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 71 794 Division E—Attendu que Antonio Patorno a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John B. Donnally décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de John Walter Roberts.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71 477—Division D—Attendu que Willard Roberts a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Walter Roberts, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Rice & Montgomery, avocats. 28 oct—28—nov 1 6

Succession de Louise H. Sturm

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 68 923—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le troisième compte provisoire présenté par Anna E. Korb et Geo. Herbert Jr exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—W. H. Seymour & Felix J. Dreyfous, avocats. 20 oct—20 24 29

Succession de Mme Margaretha Mees, veuve par premier mariage de J. Molitor et veuve par second mariage de Christian Beck

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 71 849—Division A—Attendu que Alexander Beck a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Margaretha Mees veuve par premier mariage de J. Molitor et veuve par second mariage de Christian Beck, décédée intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert J. Maloney, avocat. 25 oct—25 29 nov 3

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant les Nos 1124 et 1126 rue Nord Liberté ou Tremé

Alfred Thiroux vs Mlle Emilie Dolhonde

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 71 572—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 novembre 1903, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de la défenderesse Mlle Emilie Dolhonde de ce qui peut consister dans et à la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tremé, St Claude, Chemin de Bayou et la rue des Ursulines désigné comme lot No 8 sur un plan de J. Pilié voyer de la date du 15 décembre 1832, et annexé à un acte pardevant H. Pedesclaux ancien notaire, de la date du 27 février 1833 et mesurant en mesure américaine quarante-huit pieds huit pouces de face à la rue Tremé sur quatre vingt quatorze pieds de profondeur sur un côté et quatre-vingt-quatorze pieds deux pouces sur l'autre côté et quarante trois pieds trois pouces dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Walter L. Gleason et Robt. Legier avocats pour le plaignant

16 oct 16 23 30—nov 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Teutonia Loan and Building Company vs Samuel E. Dowdy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 71 540—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 novembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations, etc, qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Cadiz, Colisée, Valence et Perrier, laquelle dite portion de terre commence à une distance de quarante cinq pieds de l'encoignure des rues Colisée et Cadiz et mesurant trente pieds de face à la rue Colisée sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et est composée de la moitié du lot désigné par le No 12 et une moitié du lot désigné par le No 13 d'après un devis annexé à un acte passé pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, le 1er (ou 18) juin 1896.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dart et Kernan avocats pour la plaignante.

3 oct—3 5 9 16 23 30—nov 5

VENTES A L'ENCAN.

J. A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE

Une étendue de Terre de Valeur au dessous d'Alger.

Succession de Louise E. Sturm.

No 68 923—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JACOB A. REINACH Encanteur—Bureau No 304 rue Baronne—JEUDI, le 19 novembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne. En vertu d'un ordre daté et signé le 12 octobre 1903 par l'Hon John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine étendue ou portion de terre désignée comme partie des lots Nos Dix et Onze propriété de plantation, située dans le cinquième district de cette ville étant l'arrière portion de l'étendue originale acquise par George F. Sturm de L. J. Dubuc et femme, le 29 avril 1856, titre enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 71, folio 92, ayant une largeur d'un arpent et demi, commençant à peu près 2575 pieds de la marque la plus basse du fleuve Mississippi sur 2,560 pieds du centre de la Levée le long des lignes supérieures et inférieures des propriétés de Paco et de Leonhardt de là s'étendant en profondeur entre les lignes vers le fond à peu près de 5023 pieds des terres de Wm H. Seymour ou ses représentants comme il est démontré d'après le plan de Deney & Waddill, voyers et ingénieurs civils, daté le 15 mars 1902, enregistré dans les procédures No 13,065 — Cour de Circuit des E. U. pour le District Est de la Louisiane, aussi d'après le plan dudit District approuvé par Wm H. Seymour, président du Jury de police. Paroisse d'Orléans rive droite, et Charles Uncas Lew, J. C. et voyer le 1er février et le 1er mai 1870 déposé en l'étude de Wm. H. Seymour, notaire en cette ville. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, là dessus y appartenant ou en dépendant.

Termes et conditions — Comptant. L'acquéreur devant faire en dépôt 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Edwin H. Seymour, notaire, 612 rue Iberville, au frais de l'acquéreur.

Wm H. Seymour, Felix J. Dreyfous, avocats

15 oct—15 18 25 — nov 1 15 19 à date

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 71 892—Division C—S. W. Clark & Sons vs ses créanciers—Ordre—Qu'il soit ainsi qu'il est demandé qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires soit appelée pour être tenue pardevant H. L. Loomis Jr notaire public, MARDI, le 1er jour de décembre 1903, commençant à 10 heures a m., après les délais légaux et avis donnés dans le but de voter sur l'application desdits S. W. Clark & Sons pour un répit et du temps pour payer leurs dettes, que Theodore Roehl, Esq avocat soit et est présentement nommé pour représenter les créanciers absents de ladite raison sociale, et que pendant ces procédures et jusqu'à un nouvel ordre de Cour, que toutes procédures judiciaires contre les pétitionnaires et leurs propriétés soient suspendues

Nouvelle Orléans 27 octobre 1903.

Signé JOHN ST PAUL, Juge.

Pour copie conforme:

J. McCORMICK, Député-Greffier

Jas McConnell Jr Buck Walshe & Buck, avocats

28 oct—28—nov 1 6

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Excellente pour Placement dans le Quatrième District

Emplacement splendide pour commerce et demeure No 3009 rue Tchoupitoulas, entre les rues Septième et Huitième.

Cottage simple 414 et 416 rue Huitième et cottage double Nos 418 et 420 rue Huitième, entre les rues Tchoupitoulas et St Thomas.

Cottage simple en briques No 2618 rue Tchoupitoulas et le cottage double en briques Nos 2620 et 2622 rue Tchoupitoulas.

Succession d'Elizabeth Hammel.

No 71,581—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 19 novembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 13 octobre 1903, par l'Hon John St Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas (anciennement Levée), Septième, Huitième et Fulton, désigné par le No un sur un plan dressé par C. A. Hedin, daté le 26 avril 1849, déposé par le No 91 parmi les archives de J. R. Beard, ancien notaire, lequel lot mesure vingt pieds cinq pouces et une ligne et 3/5 à la rue Tchoupitoulas, cent soixante trois pieds quatre pouces six et 3/5 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No deux, cent quarante sept pieds neuf pouces et cinq lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté et vingt pieds de largeur sur la ligne du fond, le tout en mesure américaine.

Les améliorations comprenant le joli emplacement à deux étages en bois pour résidence et commerce No 3009 rue Tchoupitoulas et contenant boutique et quatre chambres au rez-de chaussée et galerie avec cinq chambres au premier étage, aussi une bâtisse dans le fond à deux étages ayant deux chambres à chaque étage, la cour a deux citernes la maison est bien louée et rapporte $25 00 par mois.

2° Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, désignés par les Nos cinq et six dans l'ilet No 8 borné par les rues Huitième, Neuvième, Tchoupitoulas (anciennement Levée) et St Thomas (anciennement Fulton), lesquels lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Huitième sur les profondeurs suivantes: Le lot No cinq de cent deux pieds deux pouces sur la ligne de côté borné par les lots Nos 1, 2, 3 et 4 et cent un pieds un pouce sur la ligne du lot No 6, et dix neuf pieds deux pouces de largeur dans le fond et le lot No six a cent un pieds un pouce sur la ligne du lot No cinq et cent pieds sur la ligne du lot No 7, et dix neuf pieds deux pouces sur la ligne du fond.

Les améliorations consistant en deux jolies résidences doubles en bois Nos 414 416 et 418 420 rue Huitième. Nos 414-416 comprenant un cottage simple contenant galerie sur le côté et quatre chambres, citerne etc et se loue $7.00 par mois. Nos 418-420 est une résidence double ayant trois chambres de chaque côté et se loue pour $7.00 par côté.

3° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situés dans ledit quatrième district de cette ville, désignés par les Nos quatorze et quinze dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Troisième, Quatrième et Water sur un plan fait par L. H. Pilié voyer, le 21 octobre 1858, déposé en l'étude de J. D. Augustin, ancien notaire, sur un plan No 282 déposé parmi les archives de T. Guyol ancien notaire, lesquels lots mesurant chacun vingt-cinq pieds onze pouces six lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur les profondeurs suivantes. Lot No 14, quatre vingt dix pieds onze pouces et trois lignes, sur la ligne de côté le plus près de la rue Troisième, et de quatre vingt onze pieds, quatre pouces, sur la ligne la plus près de la rue Quatrième, et vingt cinq pieds dix pouces et six lignes, de largeur dans le fond, et le lot No 15, quatre vingt dix pieds onze pouces et trois lignes sur la ligne du lot No 14 et quatre vingt dix pieds six pouces sur l'autre ligne de côté

Les améliorations portant les numéros 2618 et 2620 2622, rue Tchoupitoulas. No 2618 comprenant un joli et substantiel cottage en brique en bonne condition, et contenant galerie sur la façade, vestibule cinq chambres et hangar fermé, etc et se loue pour $10 par mois.

Nos 2620 2622 comprenant un joli cottage double en briques ayant de chaque côté, trois chambres, aussi bâtisse dans le fond ayant une chambre de chaque côté, la maison se loue pour $8 par côté et est en bonne condition.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance s'il y en a en un et deux ans, en billets des acquéreurs portant date égale avec l'adjudication, stipulant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement devant être garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue. Les taxes d'Etat pour l'année courante (1903) devant être assumées par les acquéreurs au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication. Les actes de ventes devant contenir les stipulations usuelles de cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance etc., et devant être passés pardevant Felix J. Dreyfous, notaire aux frais les acquéreurs

1er oct—15 25—nov 1 8 15 19

Jacob A. Reinach.

COTTAGE DOUBLE DE CHOIX.

UNE DES PRINCIPALES AVENUES D'ALGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Margaret Glennon veuve James Donaly.

No 71 419—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JACOB A. REINACH — Encanteur—Bureau No 304 rue Baronne—Le JEUDI, 12 novembre 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre issu daté et signé le 9 octobre 1903, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, la propriété ci-après décrite sera vendue à l'enchère publique—

Un certain lot ou portion de terre dans le Cinquième District de cette ville dans l'ilet No 42 borné par les avenues Pacifique et Elmire, les rues Thayer et Peter ledit ilet numéroté est également désigné par le No 4, par W. T. Thompson, voyer, daté le 7 mars 1849, et est désigné par la lettre D; ledit lot ou portion de terre mesurant trente deux pieds de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur de cent neuf pieds huit pouces entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un ou en un et deux ans, à l'option de l'acquéreur la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Le Magnifique Cottage Elevé,

Avec Terrains Spacieux.

No 1233 Rue Huitième.

Encoignure Chestnut.

La Belle Bâtisse,

Avec Pelouse, coin des rues Chestnut et Sixième

La Grande et Jolie Résidence,

2712 Esplanade.

De magnifiques lots à bâtir.

Dans l'Ilet des Rues Esplanade, Belle, White et Crête.

—ET—

QUATRE SPLENDIDES LOTS A BATIR,

Rue du Canal.

Coin de la Rue Alexander,

Borné par Murat et Iberville,

Mesurant 20 pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur de 122 pieds.

Wilfred Beebe vs Mme Daisy Cook, femme de Sidney Cook, et son mari.

No 70,906—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, 19 novembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 24 septembre 1903 et signé le 30 septembre 1903 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

No 1. Quatre lots de terre vacants situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 580 borné par les rues Canal, Alexander, Murat et Douane désignés par les Nos Un, Deux, Trois et Quatre, sur un plan de Hedin & Strarbaum, architectes, daté le 17 novembre 1853 et déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, ancien notaire, attenant [illegible] rue Alexander, deux cent neuf pieds [illegible] pouces et quatre lignes sur la rue du Canal, [illegible]

No 2 Quatre certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc, qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Bell (anciennement St John) White (ou Sixième) et Crête (ou Septième) désignés par les Nos Trois, quatre, cinq et six sur un croquis annexé à la vente par la défunte Veuve Beebe à Richard P. Stech, passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 27me jour de mai 1901, d'après ledit croquis lesdits lots mesurent comme suit

Lot No "Trois" formant le coin des rues Esplanade et White (ou Sixième) mesurant soixante neuf pieds onze pouces et un lignes de face à la rue Esplanade cinquante cinq pieds huit pouces et quatre lignes de largeur sur la ligne du fond, cent trente cinq pieds quatre pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No cinq et cent trente pieds dix pouces et six lignes de profondeur et façade à la rue White (ou Sixième)

Lot No "Quatre" mesure quarante pieds, huit pouces de face sur la rue White (ou Sixième) vingt sept pieds de largeur dans le fond, cent onze pieds quatre pouces et sept lignes de profondeur entre lignes du fond des lots Nos Deux et Trois, et cent un pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne le divisant du No Cinq.

Lot No Cinq mesurant quarante deux pieds, huit pouces de face à la rue White (ou rue Sixième) vingt sept pieds de large dans le fond, cent un pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No Quatre, et quatre vingt treize pieds cinq pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No Six.

Lot No Six formant l'encoignure de la rue Bell (anciennement St John) et rue White (ou Sixième) mesurant quarante deux pieds huit pouces de face à la rue White (ou Sixième) vingt sept pieds de largeur dans le fond, quatre vingt treize pieds cinq pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot No Cinq, et quatre vingt dix pieds de profondeur et façade sur la rue Bell (anciennement St John).

No 3 Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Bell, White et Crête désignés par les lettres A et B sur un certificat d'arpentage par Chas. G. De Laie, C. E., daté le 17 octobre 1903 et mesurant comme suit: Le lot A formant l'encoignure des rues Esplanade, Crête et Bell mesurant 56 pieds 7 pouces de face à la rue Esplanade cent dix pieds, 11 pouces et quatre lignes à la rue Crête, soixante huit pieds, un pouce sur la rue Bell et à une profondeur de cent quarante un pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne de côté vers la rue White, le mesure plus ou moins

Le lot B dans le même district et ilet est contigu au lot ci-dessus décrit et a une façade de cent trente sept pieds cinq pouces à la rue Esplanade et une profondeur sur sa ligne de côté vers la rue Crête de cent quarante un pieds quatre pouces et trois lignes, et une profondeur sur sa ligne de côté vers la rue White de deux cent [illegible] pieds [illegible] et sur sa ligne de [illegible] façade de cent soixante [illegible] pouces et une ligne [illegible] plus ou moins.

Les améliorations comprennent une grande et imposante résidence [illegible] No 2712 avenue de Esplanade [illegible] contenant galeries [illegible] grand vestibule au centre à chambre à bain, grand vestibule au centre à chaque étage et [illegible] quelques vingt chambres et vastes [illegible] cottage [illegible] proximité aux lignes des chars.

No 4 Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dependant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 187, borné par les rues Sixième, Septième, Chestnut et Colisée et mesurant quatre-vingt pieds de face à la rue Chestnut sur cent trente six pieds de profondeur et façade à la rue Sixième entre lignes parallèles. Ladite portion de terre formant l'encoignure des rues Sixième et Chestnut. La propriété sera vendue sujette au bail expirant le 15 mars 1904, au taux de $50 par mois et les billets du loyer seront livrés à l'acquéreur

Les améliorations comprennent une jolie résidence en bois à deux étages [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback& Stern.

—:0:—

coucher, vestibule dans le fond, etc; aussi une bâtisse à deux étages dans le fond attenant à la maison ci-dessus et communiquant par des galeries et contenant à chaque étage galerie, 2 chambres et escaliers, etc. La salle à manger et les salons ont de jolies cheminées en marbre. La maison a de grands terrains, 4 citernes, écuries etc., et est près de toutes les convenances.

No 5. Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numero municipal 162 borné par les rues Septième, Huitième, Camp et Chestnut, lesdits lots sont désignés par les Nos Dix-sept, Dix huit, Dix neuf et Vingt sur un plan tiré par Moelhausen voyer, le quatrième jour de mai 1844 et déposé en l'étude pour référence de L. Hermann ancien notaire, et mesurant conformément audit plan comme suit à savoir

Lots Nos Dix Sept et Dix Huit chacun, trente un pieds onze pouces de face sur la rue Huitième par cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles et les lots Nos Dix Neuf et Vingt mesurent chacun trente deux pieds de face à la rue Huitième par cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No Vingt formant l'encoignure des rues Huitième et Chestnut, connu comme No 1233 rue Huitième. La propriété sera vendue sujette au bail expirant le 30 septembre 1904 au taux de $40 par mois et les billets du loyer seront livrés à l'acquéreur.

Les améliorations ont connues comme No 1233 rue Huitième, coin Chestnut, et comprennent un bel et attrayant cottage élevé avec mansarde retiré de la banquette et entouré de vastes terrains, pelouses, jardins, etc. la maison contient un grand vestibule au centre de très grands salons, et chambre à manger, six chambres avec deux mansardes, aussi galeries devant et à l'arrière, chambre à bain avec les améliorations modernes et sanitaires, offices etc. Aussi une bâtisse en bois à deux étages adjacente dans le fond, et contenant cinq chambres hangars, citernes et écuries dans la cour. Le vestibule, salons et salle à manger ont de magnifiques cheminées et candelabres, portes et fenêtres à glace artistique les murs sont magnifiquement peints et à fresques. La maison est dans une splendide localité et près de toutes les commodités lignes de chars etc.

Termes et Conditions— Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans ou un an à l'option des acquérents la portion de crédit de ladite vente devra être représentée par un ou des billets de l'acquéreur, garantie par liens et privilèges du vendeur sur la propriété vendue, ledit billet ou billets portant intérêt au taux de sept pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement. Acte de vente devant être passé pardevant F. D. Charbonnet notaire public, aux frais des acquéreurs, qui assumeront, en plus, les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1903, et devront aussi payer comptant au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat. L'acquéreur ou les acquéreurs paieront cinq pour cent sur le montant dudit billet ou billets en cas de nécessité d'un procès ou des poursuites pour en forcer le paiement desdits billets et pour garantir aussi le privilège des vendeurs et hypothèque spéciale.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

Sambola & Ductos, avocats.

15 oct—18 18 25—nov 1 8 15 17 19

Paul & Gurley.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix pour Résidence.

Voisinage Attrayant et Agréable.

Cottage élevé de terre et confortable, avec trois beaux et vastes terrains.

No 1204 rue Ste-Marie à l'encoignure de la rue Camp.

Succession de Joséphine A. Tuma.

No 59 099 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division A.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Commune. —JEUDI, le 26 novembre 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un jugement lu, rendu en cour ouverte le 19 octobre 1903, et signé en cour ouverte le 23 octobre 1903 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A dans l'affaire de la succession de Joséphine A. Tuma et pour effectuer un partage, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Marie, Camp, Chestnut et St-André, désignés par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan fait par A. De Armas voyer, daté le 15 novembre 1891 et d'après lequel dit plan ils mesurent en mesure américaine comme suit:

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Camp et Ste Marie, mesurant 28 pieds 10 pouces de face à la rue Ste Marie, 45 pieds de largeur dans le fond ou plus s'il y en a, 136 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 2 et 138 pieds 8 pouces et 4 lignes de face et profondeur sur la rue du Camp [illegible] sur la ligne [illegible] 1 pied 7 pouces et 1 ligne de face à la rue du Camp sur 40 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur

Les lots Nos 2 et 3 ont chacun 28 pieds, 10 pouces, et une ligne de face à la rue Ste Marie sur la même largeur dans le fond sur les profondeurs suivantes: le lot No 2 a 126 pieds 3 pouces, sur la ligne le divisant du lot No 1 et 135 pieds 9 pouces, sur la ligne du lot No 3 et ledit lot No 3 à la dernière profondeur mentionnée sur la ligne du lot No 2 et 135 pieds, 2 pouces, sur la ligne du lot No 4

Les améliorations comprenant le vaste substantiel et commode cottage-résidence élevé désigné comme le No municipal 1204 rue Ste Marie, et contenant un vaste salon, salle à manger, office, cuisine etc grandes chambres à coucher bien aérées, chambre à bain avec latrine patentée, vestibule au centre etc. Le soubassement est bien pavé, suffisamment élevé pour être utilisé pour diverses choses, gaz et water works, citerne et hangars dans le fond, la propriété est embellie par une jolie pelouse sur la façade et le côté, vaste terrain dans le fond suffisant pour améliorations additionnelles si cela est nécessaire.

Conditions — Un quart ou plus comptant, la balance devant être payée en un, deux et trois ans, et attestés par trois billets garantis par lien de vendeur et privilège et toutes les clauses de sécurité avec 6 0|0 d'intérêt par an ou l'acquéreur a son option peut payer le tout comptant. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Conrad G. Collins, notaire. Un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat requis au moment de l'adjudication.

W. B. Benedict, Mark M. Boatner et O. H. Simpson avocats.

25 oct—25 Nov 1 8 15 22 26

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

En vertu d'un ordre de l'Hon W. B. Sommerville juge de la Division D de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 71 [illegible] succession de [illegible] et John M. Le [illegible], un ordre daté et signé le 22 octobre 1903 je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, MERCREDI le 25 novembre 1903 la propriété ci-après décrite à savoir

1. Un lot de terre à Paincourtville paroisse Assomption, borné du coté vers le Bayou Lafourche par le lot de C. J. Savoy, et du coté vers le bois par le lot de [illegible], mesurant 60 pieds de face au chemin public à Brulé St Vincent, sur une profondeur de 190 pieds plus ou moins, ensemble avec les bâtisses et améliorations. Acquis livre des transferts 31, folio 665 et seq. 2. Un lot de terre à Paincourtville, paroisse Assomption mesurant 70 pieds au chemin publique à Brulé St Vincent sur une profondeur de deux arpents et demi, plus ou moins, entre lignes parallèles, borné sur la façade ou le coté ouest par la manche Brulé St. Vincent sur le coté nord par le lot [illegible] appartenant à [illegible] Gervais à l'est par la terre de Mme H. C. Blanchard, et au sud par le lot de Scott Lewis, ensemble avec sept petites maisons de résidence, améliorations, etc. Acquis livre des transferts 41, fol. 198 et seq. 3. Un lot de terre dans la paroisse Lafourche, mesurant un demi arpent au chemin public sur un arpent de profondeur [illegible]

[illegible]

N. RAPO

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE

Fast mail tous les jours....	7:15 a m
Express tous les jours.......	6:15 p m
Limited tous les jours......	8:15 p m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche	8:50 a m
Dimanche excursion.......	9:20 p m

DEPART.

Fast mail tous les jours.....	8:15 p m
Express tous les jours......	7:00 a m
Limited tous les jours......	9:25 a m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche.......	4:00 p m
Dimanche excursion	7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE.

No 1 limited..........	8:30 a m
No 3 Pan American special.	8:10 p m
No 5 local..........	4:45 p m
No 7 points Est Louisiane..	8:45 a m
Excursion du dimanche.	
No 9	7:05 p m
No 9 Excursion du mercredi	7:05 p m

DEPART.

No 6 local	6:00 a m
No 4 Pan American special.	9:10 a m
No 8 points Est Louisiane..	4:20 p m
No 2 limited..........	7:30 p m
Excursion du dimanche.	
No 10..........	7:45 a m
No 10 Excursion du mercredi	7:45 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVEE.

No 3 Chicago limited.......	8:00 p m
No 1 fast mail..........	10:00 a m
No 3 Cincinnati and Louisville	8:00 pm
Louisville Mail..........	10:00 am
No 23 local mail..........	10:20 p m
No 5 Northern Express	7:55 am
No 31 McComb Accd	9:35 am

DEPART.

No 4 Chicago limited.......	9:15 a m
No 24 local mail..........	6:[illegible]
No 4 Cincinnati & Louisville	9:15 [illegible]
No 2 fast mail..........	7:[illegible]
No 6 Northern Express.....	5:20 p m
No 2 Louisville Mail.......	7:05 pm
No 32 McComb Accd	3:50 pm

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE.

Memphis express..........	10:40 a m
Vicksburg express.........	5:50 p m
Valley express..........	6:00 a m
Bayou Sara Accommodation	9:30 a m

DEPART.

Memphis express..........	3:30 p m
Vicksburg express.........	7:10 a m
Valley express..........	10:15 p m
Bayou Sara Accommodation	4:40 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE.

Local..........	11:30 a m
N. O. and Houston..........	5:45 p m
Pacific Coast Express......	8:50 a m
Sunset Limited..........	6:45 p m

DEPART.

Local..........	3:40 p m
N. O. and Houston..........	6:55 a m
Pacific Coast Express......	9:00 p m
Sunset Limited..........	11:55 a m

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVEE.

Fort Worth and Hot Springs express	7:30 a m
Local..........	12:05 p m
California express..........	7:45 p m

DEPART.

California express..........	8:30 a m
Local..........	3:15 p m
Fort Worth and Hot Springs express..........	6:20 p m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVEE.

Dimanche seulement.	
Alger..........	7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.	
Alger..........	9:55 a m
Samedi et dimanche seulement	
Alger..........	9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche	
Alger..........	8:40 p m

DEPART.

Dimanche seulement.	
Alger..........	8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.	
Alger..........	4:30 p m
Samedi et dimanche seulement	
Alger..........	5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche	
Alger..........	8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE.

Tous les jours excepté dimanche—De Belair et Shell Beach....	9:10 a m
Dimanche seulement.	
De Belair..........	7:00 a m
De Shell Beach..........	10.02 a m
Shell Beach..........	7:00 p m

DEPART.

Tous les jours excepté dimanche Pour Belair et Shell Beach..	4:10 p m
Dimanche seulement.	
Shell Beach..........	5:30 a m
Shell Beach..........	8:00 a m
Belair..........	5:30 p m
Shell Beach..........	7:30 p m

CHARBON.

Charbon Pittsburg.
Charbon Alabama.
Charbon Anthracite.
Coke de Gaz et Fonderie.

W. G. COYLE & CIE.,

323 RUE CARONDELET

Coin Union. Phones 311 et 2

Cour succursale, 4716 rue Magasins

Coin Valence. Phone [illegible]

PETER GALLAGHER,

ENCANTEUR

—Et Agent—

[illegible]